

La professionnalisation du musicien

FORMATION | ORIENTATION | ACCOMPAGNEMENT



Musicien intervenant

Cité de la musique

Rencontres de la Médiathèque

Mercredi 12 décembre 2012

Sommaire

- || Intervenants**

- || Le métier de musicien intervenant**

- || La formation au diplôme universitaire de musicien intervenant (Dumi)**

- || Obtenir le Dumi via la VAE**

- || Les formations courtes**

- || Lieux ressources, associations professionnelles**

- || À consulter à la Médiathèque**

■ || Intervenants

Isabelle Grégoire, directrice du CFMI de l'Université François Rabelais de Tours.

Ouassem Nkhili, professeur médiateur pour le Pôle culturel des Coëvrons (Mayenne).

Christiane Louis, modérateur, responsable du Service d'informations musicales de la Cité de la musique.

Isabelle Grégoire

Avant d'intégrer le CFMI de Tours, Isabelle Grégoire a exercé de 2001 à 2007 la fonction de directrice adjointe au Conservatoire d'Aubervilliers–La Courneuve (CRR). Elle y a particulièrement développé et structuré les partenariats éducatifs en direction du milieu scolaire et des nouveaux publics et a diversifié l'offre des classes à horaires aménagés musique (CHAM) en écoles et collèges (chant choral, orchestre et danse, musique du monde).

Violoniste classique au sein d'orchestres symphoniques ou de musique de chambre, elle a été musicienne intervenante et professeur de formation musicale. Son travail de création avec les enfants d'une école rurale de Charente a obtenu un prix national (Poèmes à chanter) lors du Printemps des poètes 2001. Titulaire d'un DESS « Processus de formation et développement des compétences dans le management de projet » (Paris 10 Nanterre/Cnam), elle est intervenue lors de sessions de préparation au CA de directeur de conservatoire et auprès d'enseignants en France et à l'étranger.

Ouassem Nkhili

Après avoir obtenu une licence en sciences du langage, Ouassem Nkhili se forme au CFMI de Tours. Pendant un an, il travaille au Québec comme animateur musical au sein des Jeunesses musicales du Canada et pour plusieurs centres communautaires de loisirs. L'année suivante, il est engagé en tant qu'attaché à l'éducation artistique pour l'Ensemble Justiniana en Franche-Comté, puis comme musicien intervenant pour le conservatoire de Lyon dans plusieurs écoles primaires de l'agglomération. À présent au Pôle culturel des Coëvrons, il assure la coordination pédagogique du conservatoire (musique, danse, théâtre), en accompagnant la démarche de co-construction entre les trois services du Pôle : conservatoire, Saison culturelle et Réseau lecture.

Formé au chant lyrique et aux techniques des chants traditionnels, il base sa pédagogie sur la recherche de complémentarité entre la musique, le corps et le verbe. Donnant une place particulière à la création musicale collective, il s'appuie sur les méthodes d'écoute active (Rogers), de médiation (Rosenberg) et sur les principes de la pédagogie coopérative (Freinet). Il anime régulièrement des stages de pratique vocale collective, souvent en collaboration avec d'autres musiciens, chefs de chœur, et artistes d'autres disciplines.

Coordinateur bénévole de la Fédération nationale des musiciens intervenants, il supervise la programmation de la Semaine de la musique à l'école et coordonne le groupe de travail « regard critique » pour le collectif Canopéa.

■ || **Le métier de musicien intervenant**

Dans les années 1970-80, l'école reconnaît enfin la musique, entre autres pratiques artistiques, comme discipline d'éveil et d'expression. Dès cette époque, des associations engagées dans les mouvements d'éducation populaire – tels les centres musicaux ruraux ou les Musicoliers par exemple –, ont développé des formations pour les musiciens. Ces approches pédagogiques spécifiques leur permettaient d'enseigner en milieu scolaire pour y seconder les enseignants des écoles maternelles et élémentaires.

Cette décennie a ainsi vu fleurir de nombreuses initiatives innovantes mettant en relation l'école et les institutions culturelles en donnant priorité à la démarche active et à l'expression directe des publics concernés.

S'appuyant sur ces expériences et sur la demande des collectivités locales, les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale ont créé, d'un commun accord, en 1984, les **centres de formation de musiciens intervenant à l'école élémentaire** ou CFMI, délivrant un diplôme d'université, le **diplôme universitaire de musicien intervenant** ou **Dumi** (cf. B.O.E.N. n° 84- 220 du 25 juin 1984).

« L'acte de naissance des CFMI a répondu en 1983 à la nécessité d'organiser une profession qui s'était constituée à partir de situations hétérogènes, sans que ses acteurs aient reçu de réelle formation adaptée et reconnue par les ministères de tutelle (Éducation nationale et Culture). » (*Musicien intervenant à l'école : formation*, document réalisé par le Conseil des CFMI, 2010).

■ **Le métier, les fonctions**

Les musiciens intervenants, ou dumistes, exercent principalement dans les écoles maternelles et élémentaires d'un quartier, d'une commune, d'une communauté de communes, en zone sensible, en zone rurale..., en s'intégrant à des dispositifs éducatifs et culturels locaux.

En fonction des situations ou des contextes, ils mènent des projets ponctuels ou conduisent des actions à long terme et suivent ainsi la progression des apprentissages sur la durée de la scolarité des enfants.

Selon le projet de l'employeur, le musicien intervenant peut travailler dans de multiples lieux d'accueil :

- Écoles de musique (ateliers d'éveil, atelier chorale...)
- Centres socioculturels, maisons de quartier...
- Structures de diffusion musicale (orchestres, scènes nationales, opéras, scènes de musiques actuelles...)
- Associations musicales (chorales, orchestres d'harmonie...)
- Milieux spécialisés (crèches, hôpitaux, bibliothèques...)

■ Les missions et les compétences

Projet, partenariat et médiation sont les trois domaines qui sous-tendent l'action du musicien intervenant.

Il amène la musique à l'enfant et l'enfant à la musique grâce à des projets conçus en partenariat entre l'école, le conservatoire et d'autres structures culturelles. Son action s'articule autour d'une double médiation : entre l'enfant et la musique et entre l'univers scolaire et l'univers culturel et artistique.

Ses missions relèvent de l'éducatif, en contribuant à un enseignement partagé de la musique, mais agissent également dans des objectifs de développement culturel d'un territoire.

Ses compétences sont larges et diverses : musicales et artistiques, didactiques et pédagogiques, organisationnelles et relationnelles.

(Musicien intervenant à l'école : métier, référentiel réalisé par le conseil des CFMI, 2005).

■ Le recrutement

Les conservatoires et les associations culturelles sont les principaux employeurs des musiciens intervenants.

• Les concours de la Fonction publique territoriale

Le Dumis permet de postuler aux emplois des collectivités locales : régions, départements, communes. Leur cadre, prévu dans le statut de la fonction publique territoriale, est celui d'**assistant territorial d'enseignement artistique (ATEA)**.

Les titulaires du Dumis peuvent se présenter aux concours de la filière culturelle de la Fonction publique territoriale au grade d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de **2^e classe**.

Le service hebdomadaire d'un ATEA 2^e classe est de 20 heures. Le salaire mensuel brut à temps plein s'échelonne de 1 514 € en début de carrière à 2 384 € (13^e échelon).

(source <http://lesla.univ-lyon2.fr>)

La progression de carrière et le passage au grade d'ATEA de 1^{ère} classe s'effectue par promotion interne ou examen professionnel.

Les concours de la filière culturelle musique sont organisés par les **centres de gestion départementaux de la fonction publique territoriale**. Ils ont lieu en principe tous les quatre ans. La prochaine session du concours d'ATEA pour la discipline « Intervenant en milieu scolaire » est prévue en 2015.

www.fncdg.com

Rencontres de la Médiathèque – Cité de la musique Musicien intervenant

Données chiffrées du dernier concours de recrutement d'ASEA (2011) : 93 postes ouverts au concours externe, 31 postes au concours interne, 31 postes au 3^e concours.

Pour en savoir plus sur les concours et statuts, consulter les **fiches** du **Guide pratique de la musique** :

> Professionnalisation et gestion de carrière du musicien > Assistant territorial d'enseignement artistique

<http://mediatheque.cite-musique.fr/gpm/fiches>

- **Le secteur privé**

Le secteur associatif et privé est également un gros employeur de musiciens intervenants. On les trouve dans les écoles associatives, les ateliers de pratiques musicales, les centres musicaux ruraux...

Dans ce cadre, les dumistes sont généralement rattachés à la convention collective de l'animation sous le statut de professeur (24h hebdomadaires) et perçoivent un salaire brut mensuel de 1486,65 €.

■|| La formation au diplôme universitaire de musicien intervenant (Dumi)

Les neuf centres de formation de musicien intervenant (CFMI) ont formé en 30 ans environ 5 000 dumistes, avec un taux d'insertion professionnelle qui avoisine les 100%.

Les étudiants – de 20 à 30 par promotion – sont recrutés chaque année sur tests d'admissibilité puis d'admission pour préparer un Dumi.

Sont requis pour s'y présenter le baccalauréat et deux années d'expérience professionnelle ou d'études supérieures, plus de solides compétences musicales (DEM, DNOP ou niveau équivalent à la fin d'un 3^e cycle d'études en conservatoire). L'inscription donne droit au statut étudiant.

La formation se déroule sur 2 années (environ 1 500 heures) avec une part importante de pratique et de stages professionnels.

Il existe aujourd'hui de nombreuses passerelles avec les autres formations supérieures spécialisées en musique. Avec l'université pour des parcours en licence (musicologie, licence professionnelle), comme avec les pôles supérieurs pour la préparation au DNSPM (diplôme national supérieur de musicien) ou du diplôme d'État de professeur de musique.

Rencontres de la Médiathèque – Cité de la musique Musicien intervenant

Si l'organisation de la formation est commune à tous les centres de formation, chaque CFMI a développé des points forts et des spécificités.

Le CFMI de Lyon s'implique beaucoup dans l'action culturelle et artistique en direction de la petite enfance et du milieu hospitalier ; celui de Sélestat développe l'approche des musiques traditionnelles (l'initiation au gamelan balinais par exemple) et les pratiques vocales avec la Mission Voix Alsace. À Orsay, le CFMI est connu pour son approche du travail d'improvisation et l'ouverture sur d'autres expressions artistiques : danse, écriture, mise en scène...

■ Formation continue

Les CFMI sont tous impliqués dans la formation continue. Pour les personnes en activité professionnelle, la préparation au Dumi peut s'étaler sur 3 ou 4 ans.

En parallèle, l'offre de stages professionnels de perfectionnement est en constant développement. Les thèmes abordés accompagnent les évolutions et tendances observées sur les terrains professionnels :

- Les actions en direction des structures d'accueil pour la petite enfance (crèche, halte-garderie)
- Le développement des orchestres à l'école
- Le travail autour du conte musical très prisé à l'école primaire
- L'importance du corps et du mouvement
- Les rencontres entre les pratiques et esthétiques artistiques (danse, cinéma, arts plastiques...)
- La création sonore
- Les outils numériques et les nouveaux médias...

■ Les CFMI

Alsace – Sélestat (67)

<http://cfmi.unistra.fr>

Bretagne – Rennes (35)

www.sites.univ-rennes2.fr/cfmi

Centre – Tours/Fondettes (37)

<http://ash.univ-tours.fr>

Ile-de-France – Orsay (91)

www.cfmi.u-psud.fr

Midi-Pyrénées – Toulouse (31)

<http://ifmi.univ-tlse2.fr/>

Nord Pas-de-Calais – Lille/Villeneuve-d'Ascq (59)

<http://cfmi.formation.univ-lille3.fr/www>

Rencontres de la Médiathèque – Cité de la musique Musicien intervenant

Poitou-Charentes – Poitiers/Mignaloux-Beauvoir (86)
<http://sha.univ-poitiers.fr/cfmi>

Provence Alpes Côte-d'Azur – Aix-en-Provence (13)
<http://cfmi.univ-provence.fr>

Rhône-Alpes – Lyon/Bron (69)
<http://lesla.univ-lyon2.fr>

À noter :

► Le CFMI de Lyon propose également un **diplôme universitaire de musicien intervenant** spécialisé (**DUMUSIS**) – « **Musique, handicap, santé** » ou « **Petite enfance** ».

► L'Université de Tours (UFR Arts et Sciences Humaines), en partenariat avec l'association Enfance et musique, propose à partir de septembre 2013 (sous réserve d'habilitation par l'établissement), un **diplôme d'université (DU)** « **La musique et le tout-petit, la musique et l'enfant en situation de handicap** ».

■ || Obtenir le Dumi via la VAE

Le Dumi, comme tout diplôme certifié, est accessible par la VAE.

Les CFMI sont habilités à traiter les demandes de reconnaissance et de validation des connaissances et compétences acquises dans la vie personnelle et/ou professionnelle pour faciliter l'accès au diplôme.

Les candidats à la VAE pour le Dumi doivent justifier de trois années d'expérience professionnelle en tant que musicien intervenant à l'école élémentaire sur le temps scolaire.

Les étapes de la démarche de VAE en vue du Dumi :

■ **Examen de la recevabilité** de la demande : trois ans d'expérience professionnelle en lien direct avec le diplôme demandé.

■ **Inscription** des candidats à l'université dont dépend le CFMI.

■ **Remise d'un dossier** : éléments biographiques, présentation de l'activité professionnelle et mémoire mettant en relation l'expérience avec les compétences attestées par le Dumi.

■ **Entretien** : exposé du candidat sur ses motivations, puis questions du jury.

■ **Délibération** du jury : refus ou attribution complète ou partielle du Dumi.

■|| Les formations courtes

Les associations suivantes proposent de nombreux stages, dans le cadre de la formation professionnelle continue, destinés à former des personnes intervenants auprès de publics spécifiques (public handicapé, personnes âgées, petite enfance,...), ou susceptibles de travailler dans des lieux spécialisés (crèches, hôpitaux, bibliothèques...).

Culture & Hôpital

www.culturehopital.fr

Enfance et musique

www.enfancemusique.asso.fr

FNCMR – Fédération nationale des centres musicaux ruraux

www.lescmmr.asso.fr

Mesh – Centre ressource Musique et handicap

www.mesh.asso.fr

Musique et santé

<http://musique-sante.org>

Certaines associations régionales de développement musical (Ariam, Adiam, Odia, Domaine musique...) organisent chaque année, dans le cadre de leur plan régional de formation continue, et souvent en partenariat avec les CFMI, des stages de formation à destination des musiciens enseignants et intervenants.

Retrouvez leurs coordonnées dans les **fiches** pratiques du **Guide pratique de la musique** :

Politique culturelle : Ministère, Drac, collectivités, réseaux et labels > Partenaires territoriaux : Ariam, Adiam, Adda...

<http://mediatheque.cite-musique.fr/gpm/fiches>

■ || Lieux ressources, associations professionnelles

Canopéea

Le Canopéea est issu d'une démarche lancée par 10 associations et fédérations nationales pour développer une concertation et une réflexion de fond sur l'ensemble du champ des pratiques, de l'éducation et des enseignements artistiques (musique, danse, théâtre, arts plastiques et visuels, arts du cirque, marionnette...). Sa réflexion questionne toutes les relations entre éducation, enseignement, pratiques artistiques et culturelles, territoires et habitants dans un esprit d'ouverture et de créativité. Sur son site, de nombreuses contributions et des comptes rendus des rencontres organisées en région.

www.canopeea.fr

Cemaforre

L'association Cemaforre développe et promeut l'accès aux loisirs et à la culture pour tous, et tout particulièrement pour les personnes confrontées aux problèmes de santé ou de handicap (moteur, sensoriel, psychique ou mental). Depuis 2000, Cemaforre s'est structuré en centre national de ressources pour l'accessibilité des loisirs et de la culture avec le soutien des ministères de la Culture et de la Communication, de la Santé et des Solidarités.

www.cemaforre.asso.fr

Collectif Recherche en pédagogie musicale

Le collectif RPM regroupe des structures ou personnes qui interviennent dans le champ de la pédagogie et de l'enseignement. Il réunit des musiciens intervenants, des porteurs de projets, des chercheurs et des universitaires. Ses champs d'action : organisation de séminaires, édition (*Enseigner les musiques actuelles*, 2012), intervention dans le cadre de formations (Cefedem, CNR, CNFPT...), séminaires de réflexion, formations de formateurs.

<http://collectifrpm.org>

Conseil des centres de formations de musiciens intervenants

Le conseil des CFMI est l'auteur du référentiel métier Musicien intervenant. Il se présente comme une instance représentative et une force de proposition face aux institutions publiques dans le cadre des réflexions sur l'éducation artistique et culturelle pour tous.

<http://lesla.univ-lyon2.fr>

FNCMR – Fédération nationale des centres musicaux ruraux

La FNCMR est un des principaux employeurs des musiciens intervenants. Elle « mène un projet visant à rendre la musique accessible au plus grand nombre, quelles que soient les situations sociales, géographiques et culturelles des bénéficiaires. ». En tant qu'association d'éducation populaire, elle joue le rôle d'intermédiaire entre les institutions qui développent l'éducation musicale (essentiellement les collectivités territoriales) et les musiciens intervenants qu'elle recrute, encadre et forme.

www.lescmr.asso.fr

Rencontres de la Médiathèque – Cité de la musique Musicien intervenant

Fnami – Fédération nationale des musiciens intervenants

Le Wiki des musiciens intervenants développé par la Fnami permet de coordonner le réseau, très actif, des associations locales de musiciens intervenants. On y trouve informations, offres d'emploi, lettre d'information, annonces des rendez-vous professionnels et autres événements.

<http://musiciensintervenants.wikispaces.com>

Réseau musique et handicap

Ce réseau national investit dans le développement de la pratique de la musique pour les personnes handicapées. Sous le patronage du ministère de la Culture, il réunit les professionnels signataires de la Charte musique et handicap. Son site permet de suivre l'actualité : conférences, rencontres, publications, offres d'emplois...

www.musique-handicap.fr

■ Annonces de recrutements

CFMI d'Orsay (rubrique « Offres d'emploi »)

www.cfmi.u-psud.fr

Cité de la musique – Petites annonces

Rubrique Emploi culturel : professeurs, dumistes (conservatoires, écoles).

www.citedelamusique.fr/francais/annonces/annonces.aspx

FNCMR – Fédération nationale des centres musicaux ruraux

www.lescmr.asso.fr

La Lettre du Musicien

www.lalettredumusicien.fr

■ Sites ressources individuels et associatifs de musiciens intervenants

On y trouve de nombreuses informations d'ordre pratique (cadre d'emploi, législation, formations, offres d'emploi...) et pédagogiques (descriptifs de projets, matériels, bibliographies...).

<http://musicienintervenant.pagesperso-orange.fr>

<http://musicien-intervenant.net>

<http://artalacarte.fr>

■ || À consulter à la Médiathèque

La Médiathèque développe depuis de longues années un fonds important sur la pédagogie de la musique et les sciences de l'éducation : enseignement et éducation musicales au conservatoire, à l'école primaire ou au collège, musique et handicap, méthodes actives, démarches et innovations pédagogiques, recherches en didactique et sciences de l'éducation, etc.

Sur le portail de la Médiathèque, parmi ses nombreuses **ressources numériques** :

- accès au catalogue du fonds (ouvrages, répertoires, partitions, concerts filmés et enregistrés...)
- bibliographies sélectives sur la pédagogie, l'enseignement, les professions
- dossiers pédagogiques (sur les instruments, les expositions du Musée de la musique, guides d'écoute interactifs, concerts éducatifs, etc.).

<http://mediatheque.cite-musique.fr>

■ Le métier de musicien intervenant

Musicien intervenant à l'école : formation et métier, deux documents réalisés par le Conseil des Centres de formation de musiciens intervenants en avril 2005 et janvier 2010 (également téléchargeables sur le site du CFMI de Lyon).

<http://lesla.univ-lyon2.fr>

Les Situations d'emploi des musiciens intervenants diplômés des CFMI, juin 2006, Dominique Lafourcade, Agence Premier'Acte/Ministère de la Culture et de la Communication, 2006.

« Musicien intervenant à l'école : Enjeux d'un métier, enjeux d'une formation », Agnès Puissillieux, *Entre savoirs modulés et savoir moduler : l'éducation musicale en question*, L'Harmattan, 2006.

Le Partenariat musicien intervenant-enseignant (mémoire, DEA de pédagogie et psychologie de la musique), Agnès Puissillieux, Université Paris IV – Sorbonne/ UFR de Musique et de musicologie, septembre 1998.

Les CFMI, étude d'une institution de formation musicale (maîtrise de musicologie, option pédagogie), Isabelle Prigent-Reuze, Université Paris IV – Sorbonne, 1997.

Rencontres de la Médiathèque – Cité de la musique Musicien intervenant

■ Musiciens intervenants et publics spécifiques

Pratiques artistiques pour tous : un abécédaire pour partager des questionnements, aller plus loin, Alain Goudard, Môméludies Éditions, 2010.

Musique à l'hôpital : vivre mieux grâce à la musique, Alain Carré, Fuzeau, 2009.

« Les Hors-champs de l'art : abris, asiles, chantiers de l'art ; psychiatrie, prisons, quelles actions artistiques ? », *Cassandra* (numéro spécial), 2007.

L'Action culturelle en milieu hospitalier, maison de retraite et établissement spécialisé : actes du Forum du 2 juin 2006 à l'hôpital Henri Duffaut, Avignon, Marie Godfrin, ADDM Vaucluse, 2006.

Musique et handicap : tout ce que vous devez savoir pour favoriser et développer les activités musicales des personnes en situation de handicap, Alain Carré, Éditions Fuzeau, 2006.

Les Adolescents et la musique à l'hôpital : actes du colloque organisé par la Cité de la musique et Musique et santé (15 mars 2004), Cité de la musique, 2005.

Étude sociologique d'actions mises en place pour l'intégration des personnes en situation de handicap dans les lieux d'enseignement et de pratique artistique (musique, danse, théâtre) : rapport de recherche, avril 2005, 2 vol., Archimed, 2005.

Journée d'étude professionnelle Musique et surdit  (26 mars 2005), compte-rendu des conf rences, Cité de la musique, 2005.

« Quelle vie culturelle et artistique ? », *Reliance* n 17, Er s, 2005.

■ À voir et  couter

Conservatoire ouvre-toi ! : un film documentaire, r alis  par Marie Tavernier et Aur lia Sickert-Belin ; conception et  criture par l'association Mesh, 2003. Une r flexion sur l'int gration culturelle des personnes en situation de handicap, avec le concours de musiciens, d' ducateurs et d'artistes.

Contine, r alis  par Nicolas L'Heureux et Alexis Taillant, Cité de la musique, 2005. La visite de jeunes enfants sourds   la Cité de la musique.

Teranga : au rythme de l'aventure humaine, Michael Bougon, direction artistique et p dagogique, Cyril Auribault, r alisation (Artis Studio), Musique et handicap 78, 2009. Des musiciens handicap s mentaux sur sc ne accompagn s par des professionnels. La partie 2 retrace le travail p dagogique, bas  sur la pulsation rythmique, qui a permis au groupe de former une unit  capable d' changer avec des musiciens professionnels, et de se produire en spectacle.